



REVUE DE PRESSE

Lundi 02 avril 2018



SNCF, Air France, fac: ça tire à hue et à dia

■ Aujourd'hui

Cheminots: action! Premier acte d'un conflit qui pourrait durer jusqu'en juin, les cheminots entament ce soir à 19h leur grève, inédite, par épisode de deux jours sur cinq. Leur patron Guillaume Pepy s'attend à un mouvement d'ampleur et a alerté les voyageurs sur les importantes perturbations à attendre. Lire en page 37

■ Demain

Turbulences à Air France. Nouvelles perturbations en vue aussi demain dans les cabines d'Air France dont les salariés seront en grève pour la 4^e journée depuis fin février. Tous métiers confondus (Photo AFP), ils réclament 6% d'augmentation de salaire au nom des efforts des personnels les années passées.

Fac sous tension à Montpellier. La faculté de droit de Montpellier rouvre ses portes demain. La mise en examen du doyen, qui a démissionné après l'agression d'étudiants, et d'un professeur n'a pas apaisé toutes les tensions entre pro et anti-blocage, sur fond de protestations contre la loi Vidal relative aux conditions d'accès à l'université.



Asile, immigration: premier round. Le projet de loi controversé sur l'asile et l'immigration passe une première épreuve parlementaire à partir de demain en commission à l'Assemblée. Les LREM ont fait part de leurs desiderata pour des ajustements qui ne suffiront peut-être pas à éteindre les désaccords internes et assurément pas les oppositions.

■ Mercredi

Le logement en chantier. «Construire plus, mieux et moins cher pour provoquer un choc d'offre»: avec une re-

mise à plat du secteur HLM et des mesures en faveur de la construction, le gouvernement lance mercredi un nouveau chantier du logement.

Tapis rose. La Croisette accueille la première édition du festival Canneseries. Une célébration de l'âge d'or des séries TV dans le temple du cinéma.

■ Jeudi

Le plan autisme dévoilé. Emmanuel Macron consacre un déplacement en province à l'autisme jeudi, à la veille du dévoilement du 4^e plan autisme par Édouard Philippe. L'exécutif veut mettre la science «au cœur de la politique publique de l'autisme», selon Sophie Cluzel, secrétaire d'État en charge du Handicap.

■ Samedi

Intronisation du premier secrétaire du PS. Olivier Faure, qui a endossé ses habits de premier secrétaire du PS avec une ligne «vraiment à gauche, vraiment réaliste», sera officiellement intronisé samedi au congrès d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, à la tête d'un parti en quête de renaissance.

■ Les énergies renouvelables sont plébiscitées par les Français, comme le montre ce nouveau sondage pour la presse régionale ■ Mais sur le terrain, c'est souvent la croix et la bannière pour leurs promoteurs.

Le chiffre

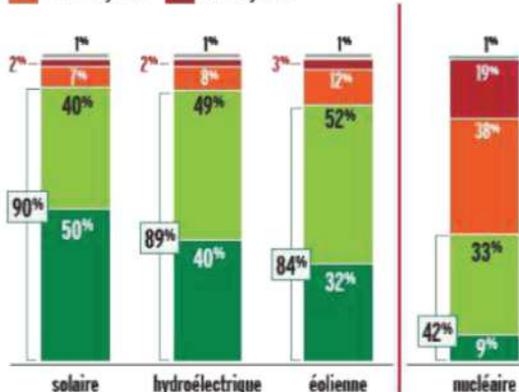
1 560 C'est en Giga watts heure,

(GWh) la production d'énergies renouvelables en Charente, à la fin 2015, selon l'AREC (Agence régionale d'évaluation environnement et climat). Cela ne représentait que 4 % de la production totale de Nouvelle-Aquitaine de l'ordre de 35 000 GWh. L'objectif fixé par la Région est de 30 % d'énergie renouvelable en 2021. L'objectif national, fixé par la loi sur la transition énergétique est de 32 % en 2030. En Charente, en 2015, la part de l'éolien était de 12 %, contre 4 % pour le photovoltaïque et 1 % pour le biogaz.

Les Français et les énergies renouvelables

L'opinion des Français de chacune des sources d'énergies renouvelables

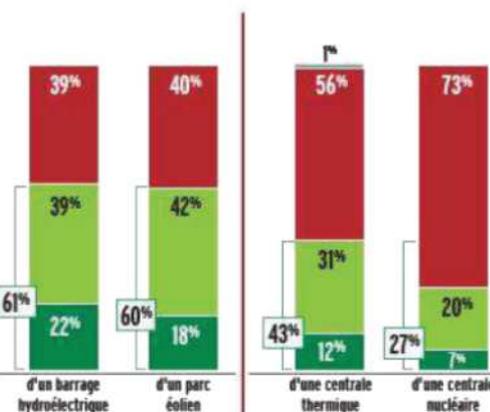
Très positive Assez positive Ne se prononce pas
Assez négative Très négative



Enquête BVA, pour Fancia et la Presse régionale réalisée en ligne du 19 au 21 mars 2018 auprès d'un échantillon de 1.201 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Accepteriez-vous de vivre près ... ?

Oui, quelles que soient les conditions
Oui, à certaines conditions Non Ne se prononce pas



Énergies renouvelables: oui, mais!

Jean-François BARRÉ
j.barre@charentelibre.fr

Les Français adorent les énergies renouvelables. Dans la région Nouvelle-Aquitaine, ils sont 80 % à vouloir voir se développer l'énergie solaire dans les prochaines années, 53 % en faveur de l'éolien, mais seulement 7 % à plébisciter le nucléaire. C'est ce que révèle un sondage BVA réalisé pour la presse quotidienne régionale. En phase, donc, avec la tendance quand, en mars 2017, le préfet de la Charente a lancé un vaste appel à projet en direction des élus, des associations pour inciter les intercommunalités à s'engager dans des projets d'énergie renouvelable.

Mais le plébiscite, comme le montre le sondage, s'arrête aux limites des intérêts particuliers. Si l'opinion est souvent positive, c'est à condition que cela se fasse ailleurs. Dans le viseur des anti, les éoliennes. Pollution visuelle, ondes négatives, danger pour les oiseaux. Les avis sont souvent partagés. Mercredi, le tribunal administratif de Poitiers se penchera sur les permis de construire de trois éoliennes à Brossac et Saint-Vallier refusés par le préfet, ainsi que sur d'autres projets retoqués dans la Vienne et dans les Deux-Sèvres. Didier Maudet, le maire de Brossac, sait que le projet divise, à l'image de son conseil municipal qui avait adopté le projet d'une courte voix de majorité. «On a déjà les nuisances de la LGV, bien-

tôt une carrière. Pour les éoliennes, il y a des opposants farouches». Le maire n'est pas forcément contre. Il souhaiterait juste «qu'on fasse davantage bénéficier les communes concernées des retombées». Il serait davantage favorable au photovoltaïque. Voire à la méthanisation... Pourtant, à Fléac, une usine est en projet, et crise sérieusement les riverains, qui y sont farouchement opposés, inquiets d'éventuelles nuisances olfactives. «Je touche du bois, mais on ne rencontre pas d'oppositions. C'est peut-être parce qu'on s'implante sur des terrains inutilisables, anciennes carrières ou décharges». Sophie Couve est chargée de com' chez Urbasolar, qui pilote le projet de ferme solaire

« On fait très attention à l'insertion paysagère de nos réalisations. Quand il y a des réticences, on explique.

de Nersac. 17 millions d'investissement, 17 Mégawatts. le plus important de la région, l'un des plus aboutis de cette taille en France. «On fait très attention à l'insertion paysagère de nos réa-

lisations. Quand il y a des réticences, parce que les gens ne connaissent pas, on explique». En juin dernier, les élus ont inauguré avec enthousiasme les 7 hectares d'une centrale photovoltaïque implantée sur une ancienne décharge. Dans un bel élan unanime. Parce que l'effet «nimby», (pour «not in my backyard», pas chez moi) n'est pas toujours dissuasif. Jeudi, la société montpelliéraine Langa lancera une «collecte citoyenne» pour le financement des études du futur parc éolien de la Boixe. Il s'agit d'implanter 3 à 4 éoliennes sur la commune d'Aussac-Vadalle, pour une puissance comprise entre 9 et 14,4 MW, pour une mise en service envisagée en 2020.

Photovoltaïque

« Henri-Pierre Chaigne: plein la gueule



Il était précurseur, avec ses 18 hectares de panneaux solaires, à Saint-Martial, ses moutons installés dessous. «Quand on est le premier, on en prend plein la gueule». Henri-Pierre Chaigne, éleveur qui revendique sa fibre écolo, a fait profil bas pendant des années. «J'ai reçu des courriers des menaces. On a été dire n'importe quoi, que mes moutons étaient radioactifs, qu'il était inimaginable de les manger. Ça a été virulent, très loin. Des associations sont venues soutenir les opposants d'ici. On m'a accusé de jouer de mon statut d'adjoint au maire, reproché la pollution visuelle, d'utiliser des terres agricoles». Il dit qu'il a vécu l'enfer. Il a fallu dix ans pour que le projet aboutisse. «Je veux bien qu'on soit contre, mais il faut faire des propositions. Ici tout est recyclable, il n'y a pas 1m² de béton. Dès qu'on est un peu atypique, on vous tombe dessus. Il est parfois difficile pour certains d'accepter la conversion». Depuis deux ans et la mise en service, les choses se sont un peu tassées. «Aujourd'hui, les mentalités ont changé». Et en 2019, l'installation rapportera 84 000 euros de taxes par an à la collectivité.

Méthanisation

« Henri Le Goas: c'est ce que je vis



«C'est exactement ce que je vis». Henry Le Goas est le pilote du projet d'usine de méthanisation de la zone Euratlantique, à Fléac, confronté à une forte opposition des riverains. Avec la forte impression «qu'au bout d'un moment, on est sur la logique de l'intérêt particulier qui l'emporte sur le collectif. On arrive sur la vraie nature de l'Homme». Juste à cause d'une histoire de proximité. Il dit aussi qu'il a du mal à comprendre que les opposants se disent pour les énergies renouvelables, pas forcément contre le principe de la méthanisation, mais que «leur symbole c'est un enfant avec un masque». Mais Henry Le Goas, qui incite ses détracteurs à «aller voir à l'Étrier Charentais ce que c'est qu'un tas de fumier de chevaux», source de nuisances olfactives «quand on est à cent mètres de là, encore plus à six cents mètres, comme la distance entre le projet et certaines habitations». Le technicien n'est pas pour autant surpris. «Il existe plus de quarante projets en France. Tous ne connaissent pas forcément la même situation, mais beaucoup de situations sont conflictuelles.»

Éoliennes

« Gérard Delétoile: l'opposition 2 ans après



Le projet d'un parc éolien de six appareils est né en 2012, dans le sud Charente. «Mais on a vu une opposition se manifester deux ans après», se souvient Gérard Delétoile, le maire de Baignes-Sainte-Radegonde. «Des nouveaux arrivants, beaucoup d'Anglais, qui sont arrivés dans le secteur et qui ont découvert le projet». Et qui ont cristallisé l'opposition de quelques «locaux» et le soutien «d'associations du nord Charente». À Baignes, les anti ont failli gagner. Le préfet avait retoqué le permis de construire «à cause de l'encerclement d'un village, et aussi de l'intégration dans le paysage». La semaine dernière, le tribunal administratif a annulé l'arrêté préfectoral. «C'est souvent comme ça, tout le monde est contre», constate le maire. Qui a tout de même noté que le rejet était très différent en fonction des projets énergétiques. «Avec le photovoltaïque, dans le secteur, il n'y a pas eu d'opposition». Ça tombe plutôt bien. «On a des projets sur la commune, indique Gérard Delétoile. On est en phase de réalisations». Sans souci.

Le chiffre

Zéro

Comme le nombre de TGV qui s'arrêteront en gare d'Angoulême, mardi, au premier jour de la grève des cheminots.

À ses prévisions de trafic, la SNCF a inscrit deux allers-retours Paris/Bordeaux, qui ne desserviront aucune gare du parcours. Comptez sur 51 % du trafic TER Aquitaine (trains + bus), 56 % TER Poitou-Charentes (bus) et 50 % en Limousin (bus).

La SNCF incite au covoiturage en renvoyant sur facebook.com/AutostopCitoyen, sur le covoiturage avec idvroom.com, sur ouibus et sur ouicar pour les locations de voitures. Mais elle prévient aussi que cela ne permettra pas de répondre à l'ensemble des demandes. Les billets pour des trains non confirmés du 3 avril seront échangés ou remboursés, sans report possible sur un autre train du jour. Le trafic devrait être très perturbé mercredi aussi.

Le carton rouge de Charente Nature à deux agriculteurs

Charente Nature a distribué bons et mauvais points environnementaux samedi lors de son assemblée générale.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Réunie en assemblée générale samedi au lycée L'Oisellerie à La Couronne, Charente Nature a décerné son prix Amanite phalloïde pour décocher un carton rouge à la pire action contre l'environnement du département à ses yeux. Il revient cette année à deux agriculteurs, à qui les adhérents de l'association reprochent d'avoir «*détruit sur plusieurs centaines de mètres des haies et des arbres, creusé un fossé et retourné une prairie naturelle*» sur la commune de Saint-Simeux, sur deux parcelles en zone Natura 2000.

L'une d'entre eux, Sandra Chevalerias, contactée par CL, a accepté de réagir, prenant ce prix avec recul et regrettant surtout de ne pas avoir été informée de sa nomination: «*c'est dommage d'être la dernière avertie*». L'agricultrice, qui cultive 150 hectares, assure que «*des souches étaient déjà arrachées*» sur cette parcelle qu'elle a reprise aux alentours de 2015. «*Il fallait bien que je continue et j'ai essayé de faire au plus propre et au mieux pour remodeler*», justifie-t-elle.

Était également en lice un propriétaire forestier de Dirac qui a, selon Charente Nature, saccagé un chemin de randonnée (lire en page 10). L'an dernier, c'est l'Asso-



Charente Nature, présidée par Alain Boussarie (au centre), a aussi tenu à saluer le travail des techniciens de rivière.

Photo CL

ciation nationale Pommes Poires, présidée par le Charentais Daniel Sauvaître, qui avait reçu l'Amanite.

Les techniciens de rivière récompensés

Côté carton vert, Charente Nature a récompensé du prix Gelée royale les techniciennes et techniciens rivière de la Charente. Une douzaine d'hommes et de femmes, employés par les syndicats de rivière du département. «*Ils ont besoin d'être*

soutenus dans leur rôle, ils affrontent parfois les riverains, parfois les élus locaux et ils ont une grosse utilité collective», salue Alain Boussarie, président de Charente Nature. 69 voix sont allées à ces conseillers techniques en gestion des milieux aquatiques.

Dans un mouchoir de poche avec Christophe Brandy et Envie 2 E et Envie Charente, entreprises de l'économie sociale et solidaire qui donnent une seconde vie aux équipements électroménagers.

■ Ils sont escrimeurs, mais médiévaux, et ça change tout ■ Samedi, la Compagnie d'armes de Châteaubernard présentera son art lors d'une épreuve ludique.

Grands et petits chevaliers entrent en lice samedi

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

La transformation a lieu chaque lundi soir au plateau couvert des Pierrières, à Châteaubernard. Ils sont une dizaine à pousser la porte en civil, petites chaussures de ville et baskets. Avant de sortir des vestiaires quelques minutes plus tard, dans une drôle de tenue de combat. De haut en bas: un casque kendo, avec un grand protège nuque; une veste matelassée et des gants en dur. «Le minimum de protection pour l'escrime médiévale», explique le Cognaçais Gabriel de Ramafort en s'habillant. C'est sa deuxième année à la Compagnie d'armes, qu'il a connue via le forum des associations de Châteaubernard. «J'ai fait du kendo dans ma jeunesse, je cherchais une activité physique et le côté médiéval m'a toujours intéressé. En venant à un entraînement, j'ai tout de suite accroché: j'ai vu que ce n'était pas du n'importe quoi.»

C'est même tout l'inverse. L'association créée en 2013 propose

”
J'ai tout de suite accroché, j'ai vu que ce n'était pas du n'importe quoi.



Ils s'entraînent entre passionnés chaque lundi soir aux Pierrières. Samedi, ils proposeront à chacun de s'essayer à l'épée longue, l'une des cinq armes médiévales pratiquées à Châteaubernard, lors d'un grand tournoi ouvert aux débutants. Photos Renaud Joubert

l'initiation aux martiaux médiévaux en se basant «sur des codex d'époque», précise le maître d'armes du groupe, Hervé Peraud, de Segonzac. Autrement dit, des traités qui codifient la pratique des cinq armes enseignées à la compagnie: épées longue et courte, hache de pas (une hallebarde d'1,70 m avec un marteau), dague

et lance. «Avec le temps, on a adapté quelques règles ou mélangé des codex», rectifie le fondateur Julien Robert, avide de précision. Il pratiquait le jeu de rôles grandeur nature dans une association saintaise (la Neuvième baronnie), avant de se spécialiser dans l'escrime historique.

«On s'amuse assez vite»

Comme lui, la dizaine de pratiquants sont arrivés vers ce loisir indirectement. Soit à travers le sport, le plus souvent poussés par une passion pour l'imaginaire médiéval. «J'adore ça, confirme Sébastien Cornuault, qui a adhéré à la Compagnie d'armes cette année. Je m'entraîne même le soir, avec mon fils âgé de 10 ans. Les gestes sont précis, mais on s'amuse assez vite.» Pour le prouver, la compagnie

organise un tournoi d'épée longue, l'arme la plus simple à manier (lire l'encadré), ce samedi aux Pierrières. Il sera ouvert aux débutants et «c'est la première fois», indique Julien Robert, dont le groupe d'escrimeurs participe plutôt à des rencontres entre passionnés, avec d'autres clubs de la région.

Cette fois, l'idée serait d'attirer de nouveaux membres en leur permettant d'enfiler l'armure et de porter l'épée (en plastique). Le plus simplement possible, pour voir et s'amuser. Depuis quatre ans, les effectifs de l'association tournent autour d'une dizaine d'adhérents, avec un fort renouvellement d'une année à l'autre.

Samedi de 10 h à 16 h au plateau couvert des Pierrières, Châteaubernard. Tournoi individuel ou par équipes. Entrée gratuite. Contact au 06 48 03 56 70 ou 06 08 45 70 57.

Quelques bases à connaître

L'épée longue, qui sera pratiquée samedi, est une arme qui mesure entre 1,20 et 1,40 m, dont l'origine remonte au début du XVI^e siècle. Bien sûr, il s'agira de reproductions en plastique et les protections seront fournies. Les combats se dérouleront dans un carré de 5 m

sur 6 m, avec deux «rounds» d'une minute. Les adversaires seront départagés par un système de points: un point pour une touche au dessus du genou ou pour un coup de poing ou de pied, deux points pour une mise à terre avec soumission.

■ Rémy Marcotte

(Photo archives CL)

et l'équipe
du Jardin
respectueux de
Châteaubernard,
lancent un appel
aux bénévoles
pour un chantier
participatif
qui se déroulera
du lundi 9 au



vendredi 13 avril. Bricoleurs,
jardiniers, cuisiniers, novices,
jeunes ou moins jeunes,
chacun est convié à venir
échanger ses savoir-faire
et apprendre à faire ensemble
au cours de plusieurs ateliers
différents. Création
d'une serre pédagogique,
assemblage d'un dôme
géodésique, aménagement
du poulailler collectif,
création de mobilier
en récup', création d'une
cabane pour les ânes,
d'une ruche kenyane
et cuisine participative
sont au programme. Contact
au 05 45 80 81 15.

La permaculture ça file la patate !

La pluie n'a pas freiné d'une goutte leurs ardeurs samedi matin. A l'invitation du Jardin respectueux de Châteaubernard, de nombreux participants, enfants compris, se sont essayés aux subtilités de la permaculture. Au menu: atelier buttes en «lasagnes» et construction de tours de pommes de terre, patates qu'ils pourront venir récolter d'ici quelques mois au sein d'un jardin qui donne d'ores et déjà rendez-vous à tous pour sa traditionnelle «Fête de la poule» les samedi 14 et dimanche 15 avril.



Photo G. B.

À Pâques, ça bouge à Cognac

Samedi, le stade Bécavin de Cognac a été pris d'assaut par les pompiers et les jeunes sapeurs en devenir pour y mettre le feu... lors de la finale départementale du parcours sportif sapeur-pompier et des épreuves d'athlétisme. Et il le fallait au regard d'une météo plus que fraîche. 250 concurrents, issus des 27 centres de secours de Charente se sont affrontés tout l'après-midi, des plus jeunes aux vétérans, lors de cette compétition dont les vainqueurs ont décroché leur billet pour la finale régionale, dernière étape avant les «France».



**Tout feu
tout flamme
les pompiers**

Le Koc frappe fort à nouveau



Photo Christophe Barraud

Pas de larmes, mais de la sueur, un peu de sang et beaucoup d'ambiance surtout. Samedi soir aux Vauzelles, la 11^e édition du Knock Out Championship (KOC) a tenu toutes ses promesses. Avec onze combats à l'affiche (voir en pages sport), et huit membres de l'Académie «Pythagore» en lice, celle de l'organisateur Frédéric Fernandez, le public s'est régalé durant près de quatre heures. Ecran géant, jeux de lumière, musique et speaker survitaminé ont ajouté de la couleur à cette belle partition rythmée par le charme et la plasticité de l'incontournable Cindy. Le show était dans tous les coins du ring samedi...



Photo G. B.

C'est parti pour les brocantes. Hier matin, le Cognac athlétique club (CAC) a lancé la saison aux abords du stade Bécavin. Plus de 250 exposants et de nombreux chalands ont fait affaire lors de ce vide-greniers de bonne facture. Les absents auront de quoi se rattraper puisque les bric-à-brac vont s'enchaîner sur toute l'agglomération Grand Cognac, à commencer par ce lundi à Segonzac, au parc des Distilleries.

De bric et de broc...ante



Photo G. B.

La troupe Créa'scène a fait rimer nostalgie avec bonheur tout ce week-end, salle du Castel, avec son dernier spectacle «Nos amours, nos amis, nos...» dont les deux premières représentations, vendredi et samedi, ont fait le plein. Bâtie sur le thème du titre de Bruel «Place des grands hommes», cette comédie musicale a fait résonner en chansons les souvenirs dans les rangs d'un public conquis une fois encore par cette troupe de talent.

On s'était dit rendez-vous place du Castel...

Le KOC de Cognac encore et toujours plus fort



David Tona Crol s'est imposé au terme d'un combat acharné. Photo Christophe Barraud

Le guerrier Crol

C'était annoncé. Samedi soir, les Vauzelles de Cognac ont vibré au rythme du Kenpo. Une affiche relevée, du spectacle et une organisation comme à l'accoutumé sans fausse note. Devant plus de 1300 spectateurs, les combats se sont succédé pendant près de cinq heures. Et il y en a eu pour tous les goûts. Des combats debout, au sol et une affiche féminine qui a tenu toutes ses promesses. Alors certes, le main Event de la soirée ne s'est pas tenu, la faute à Ibragim Baisarov, le combattant Russe qui devait être en face du Cognaçais Nicolas Joannes, mais qui a fait faux bon au dernier moment. C'est finalement le seul hic imprévisible du gala, pour le plus grand regret du premier concerné, Nicolas Joannes, chouchou du public des Vauzelles depuis de nombreuses années. «C'est un manque de respect total de la part de mon adversaire. C'est surtout pour les spectateurs que je suis déçu et aussi pour l'organisation», lançait celui qui a pris la parole sur le ring.

Si le combat phare n'a pas pu livrer son verdict, un autre pensionnaire du Team Pythagore, David Tona-tiuh Crol a tiré son épingle du jeu en venant à bout du robuste Walid Laidi à la décision unanime. Logique puisque le Bordelais a maîtrisé les débats et a terminé le combat, dans son jardin du combat au sol. Il ne lui a sans doute manqué que quelques secondes pour soumettre son adversaire. Mais le public des Vauzelles l'avait bien compris, ce Crol là est terrible. Il s'impose au terme d'un combat abouti, qu'il qualifie lui-même de référence. «C'était un vrai combat de guerriers. Lui en était un et je l'ai donc été aussi. C'était compliqué de l'em-mener au sol, puis d'y travailler. J'ai fait quelques erreurs mais j'ai en grande partie respecté les consignes, c'est aussi grâce à eux. J'ai craint le K-O au second round, mais je suis resté dans mon combat. Je suis certain que je reviendrai encore plus fort. Je vais douiller pendant quelques jours, mais cette victoire est magnifique». Crol n'est pas le seul «Pythagorien» à avoir brillé samedi soir. L'Angoumoisain Cyril Gérard avait montré la voie dès le premier combat en s'imposant sans trembler dès le premier round sur un triangle magnifiquement réalisé. «J'ai respecté le plan à la lettre. C'était mon premier combat. Cette victoire, c'est grâce à l'équipe. J'avais fait une grosse préparation de plusieurs mois et ça paye. D'entrée, j'ai senti que j'étais dans ma bulle avec ma chanson d'ouverture. J'avais peur d'être déstabilisé par le public et la pression. Finalement, j'ai fait ce que j'avais à

faire en me concentrant sur mon objectif». Derrière, les licenciés de Pythagore ont séduit. Sur les huit représentants alignés, seul le Charentais Julien Da Silva s'est incliné. «Je suis forcément déçu de perdre une nouvelle fois à Cognac, mais je ne suis pas arrivé avec une préparation optimum. Je n'ai jamais eu de bonnes sensations, même au sol, ma spécialité», lance le combattant, spécialiste de Jiu-jitsu Brésilien.

Les féminines séduisent

Pour couronner le tout, le combat féminin a lui aussi tenu toutes ses promesses. Battue, la Charentaise Mandy Deschamps, nez cassé se satisfait quand même de sa progression. *«Je retiens le positif. Il y a eu du travail et de l'évolution dans mon style. J'ai résisté au sol face à une spécialiste. J'ai perdu un peu d'assurance sur le coup qui m'a cassé le nez, mais sur l'ensemble du combat, je suis satisfaite de ma prestation». En face, Annabel Merlier-Lemoine savoure bien évidemment le résultat, mais pas seulement. «Je suis très contente. J'ai*

respecté le plan en allant au sol. Mais, je me suis également surprise positivement en boxe. J'ai su être patiente dans ce combat, construire ma victoire. On a montré que les féminines aussi pouvaient offrir du spectacle». Le public cognaçais s'est régalé. L'organisateur Frédéric Fernandez peut savourer cette nouvelle réussite organisationnelle. «Je suis ravi, fier de l'équipe de 60 bénévoles. Ils ont répondu présent. On avait huit membres de Pythagore sur 11 combats avec 7 victoires à la clé. Il y a un vrai public ici pour ce sport. C'est une belle récompense quand on sait que l'on œuvre durant huit mois pour préparer ce gala». Une chose est sûre, on en redemande. Rendez-vous est déjà donné à la même période l'an prochain pour vivre la 12^e édition, déjà annoncée par l'organisation «avec l'objectif de remplir les Vauzelles» prévient Frédéric Fernandez.

Dorian BERCHENY

LES RÉSULTATS. Cyril Gerard (Pythagore) bat Loïck Diby (Impacts Aquitaine) par soumission au 1^{er} round; Anthony Reverault (Pythagore) bat Pedro Miguel (MMASori Porto) par décision unanime; Annabel Merlier-Lemoine (Pythagore/Kavkaz) bat Mandy Deschamps (Team Chapa Ovente) par décision unanime; Florian Michou (Pythagore) bat Arnaud Persillet (Team Thouars MMA) par soumission au 1^{er} round; Rafael Ribeiro Soares (MMA Fight Club) bat Loïc Zemangui (Académie Stéphanoise) par décision unanime; Anthony Rondeau (H-Fight) bat Maxence Senatore (FKA) sur arrêt de l'arbitre au 3^e round; Umit Gorgulu (Pythagore) bat Emeric Rouillé (FFA) par décision unanime; Alexandre Gomes (Pythagore) bat Martial Seguy (Team Vulcan) par soumission au 2^e round; Nicolas Filipponi (Free Fight Academy) bat Souhil Tahiri (FKA) par soumission au 1^{er} round; David Tonatiuh Crol (Pythagore) bat Walid Laidi (Hélel) par décision unanime; Abdoulaye Seye (H-Fight) bat Julien Da Silva (Pythagore) par K-O technique au 2^e round.

“ Les Français n'ont pas envie de subir trois mois de galère que rien ne justifie.”



Élisabeth Borne, la ministre des transports, a fustigé hier une grève «incompréhensible» et «pénalisante pour les voyageurs» dans une interview au Parisien Dimanche.

Lundi 2 avril 2018

Le trafic

1 TGV sur 8

La grève à la SNCF à l'appel des quatre syndicats représentatifs se traduira demain par un TGV sur huit et, en régions, un TER et un Transilien sur cinq en circulation en moyenne, a annoncé hier l'entreprise ferroviaire, parlant d'un trafic «très perturbé». Les Intercités seront aussi fortement impactés demain avec un train sur huit, selon ces prévisions. La direction de la SNCF anticipe en revanche un trafic «normal» aujourd'hui après 19h, contrairement aux précédentes mises en garde du PDG Guillaume Pepy. Demain, pour les TGV, le trafic sera le plus fortement perturbé sur l'axe Sud-Est, avec un train sur 10. Les axes Nord et Atlantique seront desservis par un TGV sur huit. C'est l'Est qui sera le moins touché avec un train sur quatre. En Ile-de-France, la circulation sera variable selon les lignes, allant d'un train sur deux sur le RER A sur la branche Cergy-Poissy à un sur trois sur le RER B pour sa partie nord, et un sur cinq sur le RER C où des branches ne seront pas desservies, selon les prévisions de la direction. **Car et covoiturage.** Les voyageurs qui ne pourront pas prendre le train se reportent massivement sur l'autocar et les plateformes de covoiturage dont les réservations explosent, indiquaient hier soir des entreprises du secteur.



Les cheminots entament ce soir leur «bataille du rail» contre le projet de réforme d'un gouvernement déterminé à ne pas céder. Grosses perturbations attendues demain avec seulement un TGV sur huit circulant. Photos archives AFP

La bataille du rail démarre à fond



- Après le coup de semonce de mars, place au combat
- Avec un TGV sur huit en moyenne demain, les cheminots donnent le ton de leur grève longue distance pour contrer le projet de réforme de la SNCF
- Perturbations dès ce soir.

Les cheminots entament ce soir leur «bataille du rail» contre le projet de réforme d'un gouvernement déterminé à ne pas céder, malgré l'opposition unitaire des syndicats de la SNCF et une première grève qui va entraîner demain de très fortes perturbations. Ce soir à 19h, ce sera donc le début de la grève par épisodes de deux jours sur cinq, initiée par la CGT, l'Unsa et la CFTD, jusqu'au 28 juin. SUD-Rail appelle, lui, à une grève illimitée, reconductible par 24 heures, à partir de 20h ce soir. Mais le trafic sera «normal» après 19h, selon les prévisions communiquées hier par la SNCF. Demain, la circulation des trains sera en revanche très perturbée comme annoncé (lire les prévisions du trafic en encadré). Hier, dans le *Journal du Dimanche*, le président de la SNCF Guillaume Pepy avait prévenu que «des lignes seront fermées» et que «cette grève sera très pénalisante pour nos clients».

Le mouvement «a été pensé pour avoir un maximum d'impact sur le trafic et être le plus économe possible pour les grévistes», estime le patron de la SNCF. Pour inciter des cadres à prendre le relais pendant la grève, la direction

“
Le projet de réforme vise à détruire le service public ferroviaire par pur dogmatisme idéologique.”

a proposé une prime de «conducteur occasionnel». Un «faux procès» pour la direction de la SNCF, cette prime ayant «pris effet au 1er janvier 2018», a assuré un porte-parole (lire encadré).

Les cheminots sont appelés à croiser le fer contre la suppression de l'embauche au statut à la SNCF, les modalités d'ouverture à la concurrence ou encore la transformation de la SNCF en société anonyme, ce qui ouvre la voie à une future privatisation, selon les syndicats.

“
La détermination tranquille du gouvernement”

Le projet de réforme «vise à détruire le service public ferroviaire par pur dogmatisme idéologique» et «ne règlera pas le sujet de la dette, ni celui des dysfonctionnements», affirment-ils dans leur préavis. Face à ces critiques, le gouvernement joue la carte de la concertation, multipliant rencontres bilatérales, séances plénières et interventions médiatiques. «Personne ne peut comprendre que les syndicats de cheminots engagent une grève longue [...] alors que le gou-

vernement est dans le dialogue», estimait hier Elisabeth Borne, la ministre des Transports, dans une interview accordée au Parisien. Invité du Grand Jury RTL - Le Figaro-LCI, Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a souligné «la détermination tranquille et totale» du gouvernement, assurant qu'il n'y avait «aucun projet ni ouvert, ni caché de privatisation» de la SNCF.

■ La semaine sociale s'annonce chargée. Air France sera une nouvelle fois touchée demain puis samedi par ses quatrième et cinquième journées de grève en un mois et demi. La compagnie en a annoncé une nouvelle hier soir pour les 10 et 11 avril. Onze syndicats de tous métiers exigent une augmentation générale des salaires de 6%, jugeant trop faible celle de 1% programmée dans l'année. La direction juge la revendication déraisonnable et vante les «200 millions d'euros» redistribués via des augmentations individuelles et l'intéressement.

Le gouvernement devra aussi surveiller la mobilisation annoncée par la CGT dans la filière déchets et dans l'énergie. Dans ce secteur, la FNME-CGT, première force syndicale, a calqué son calendrier sur celui des cheminots, avec un préavis de grève «jusqu'au 28 juin». Mais le mouvement pour «un nouveau service public de l'électricité et du gaz» ne devrait se traduire que ponctuellement, à travers des baisses de production par exemple. Dans la filière déchets, un appel à la grève pour un «service public national» des déchets devrait toucher à partir de demain notamment Paris et sa région, celle de Marseille, Montpellier, ainsi que l'Est et le Nord.

«La politique de la carotte et du bâton»

La direction de la SNCF a proposé à des cadres une prime pour les inciter à conduire des trains pendant la grève qui doit débuter ce soir, rapportaient des syndicalistes hier qui dénonçaient une tentative de déstabilisation du mouvement. «Depuis la semaine dernière», la direction «propose une prime de conducteur occasionnel» à des cadres opérationnels qui ne la touchaient pas jusqu'à présent», indiquait Erik Meyer (SUD-Rail). Cette prime mensuelle d'un montant de «150 euros» était jusqu'alors versée à des cadres de direction issus de la conduite amenés à conduire un train de temps en temps, «une fois par trimestre», a expliqué le syndicaliste. Il s'agit d'une prime qui existait déjà et qu'on rendrait «plus incitative», a précisé Bernard Aubin, du syndicat FIRST (non-représentatif), en dénonçant des pressions exercées sur l'encadrement pour remplacer les grévistes. C'est «la politique de la carotte et du bâton» pour réduire au maximum les impacts de la grève», a-t-il ajouté. La direction de la SNCF a confirmé l'existence de cette prime forfaitaire de 150 euros, qui «a pris effet au 1er janvier 2018», et dénoncé «un faux procès».

■ 46% de Français soutiennent l'action des cheminots. Le soutien à la grève SNCF qui commence ce soir progresse dans l'opinion mais demeure minoritaire avec 46% de Français qui trouvent le mouvement «justifié», selon un sondage Ifop pour le Journal du dimanche. Le soutien à la réforme reste, lui, majoritaire puisque 51% des personnes interrogées souhaitent que le gouvernement aille jusqu'au bout de la réforme telle qu'elle a été annoncée.

Grève chez Carrefour: «Du jamais vu»

Hypermarchés filtrés ou bloqués par des alignements de chariots: faire ses courses de Pâques dans certains magasins Carrefour samedi tenait de la gageure au vu de la forte mobilisation des salariés, décidés à défendre leurs emplois et leur pouvoir d'achat (Photo AFP). C'est une mobilisation «historique», s'est félicité Michel Engeulx (FO). «Du jamais vu», selon Philippe Allard (CGT). Au moins 300 magasins intégrés ont été impactés par le mouvement de grève lancé par FO



et la CFTD, et relayé séparément par la CGT, au lendemain d'une mobilisation dans les entrepôts. La CFTD a compté quelque 170 hypermarchés (sur 220) mobilisés

et 130 supermarchés (sur environ 470), avec un taux de grévistes avoisinant «50%». Pour FO, 180 hypermarchés étaient dans le mouvement, dont «entre 40 et 50 fermés ou complètement bloqués». Le premier syndicat du groupe a aussi recensé 80 magasins de proximité fermés. Le groupe Carrefour a lui-même fait état d'hypermarchés fermés. Partout, le mouvement s'est traduit par du «filtrage» aux entrées des magasins ou carrément des blocages. Lire également en page 5

Halte à la pollution de l'air: la France masque ses statues

Des masques protecteurs ont été apposés samedi devant la bouche de statues en France, afin de dénoncer l'inaction des pouvoirs publics contre la pollution de l'air. Des militants ont mené cette action symbolique à Paris (Photo AFP), comme sur la place de la Concorde, et dans de multiples autres villes.

À Strasbourg par exemple, une dizaine de personnes ont installé des masques sur Les Quatre Hommes, ensemble de statues situées au bout de l'avenue des Vosges, «une artère symbolique de la pollution de l'air», a expliqué Marie Fabre, cofondatrice de Zéro déchet Strasbourg. «Respirer tue», «Nous n'en pouvons plus», «Incinérateur», disaient leurs pancartes. Ces associations, dont

France Nature Environnement, Alternatiba ANV-COP 21, Greenpeace ou la Fédération des usagers de la bicyclette, ont réclamé dans un communiqué «une politique de transports sans enfumage». «Les collectivités locales doivent urgemment redresser la barre», et «le gouvernement doit rectifier le tir avec la future loi sur les transports», ont-elles écrit.

L'action coïncidait avec le dernier jour prévu par le Conseil d'État pour la remise à la Commission européenne du plan du gouvernement contre la pollution atmosphérique.

La France est, avec huit autres pays de l'Union, menacée d'être renvoyée devant la justice européenne en raison de ses manquements.

L'Italie et la France à couteaux tirés

L'Italie continuait hier à tirer à boulets rouges sur la France, après l'entrée jugée «*inacceptable*» de douaniers français armés dans un local alloué à une ONG d'aide aux migrants, dans une petite ville frontalière alpine italienne.

«*Les Français violent les frontières*», a titré dimanche La Stampa. «*Migrants: l'Italie bloque la France*», s'est réjoui Il Messaggero. Un écho aux réactions enflammées samedi de la plupart des ténors politiques d'un pays sans gouvernement, marqué par un ressentiment profond contre une Europe paraissant se laver les mains des arrivées massives de migrants sur la péninsule italienne.

L'affaire de la petite station de ski de Bardonecchia s'est immédiatement transformée en casus belli diplomatique. La France juge que la présence des douaniers était parfaite-

ment légale, mais le ministère italien des Affaires étrangères parle d'une «*acte grave, considéré totalement en dehors du cadre de la collaboration entre États frontaliers*».



Le parquet de Turin a annoncé hier l'ouverture d'une enquête portant à ce stade préliminaire sur des soupçons graves: «*abus de pouvoir*», «*violence privée*» et «*violation de domicile*». Le parquet avait reçu au préalable un rapport du commissariat de Bardonecchia sur l'entrée de douaniers non identi-

fiés vendredi soir dans un local mis à disposition de l'ONG Rainbow for Africa. La brigade ferroviaire des douanes françaises de Modane, en contrôle sur le TGV Paris-Milan, est entrée dans le local pour soumettre un Nigérian soupçonné de trafic de drogue à un dépistage urinaire dans les toilettes, a expliqué la France. Mais les bénévoles de l'ONG ont vécu l'arrivée des cinq douaniers armés dans ce lieu d'accueil comme une «*irruption*» brutale. Le ministre français des Comptes publics (chargé des douanes), Gerald Darmanin (Photo AFP), a annoncé hier qu'il se rendrait dans les prochains jours en Italie pour «*s'expliquer*» avec Rome. Mais il n'est pas question de présenter des «*excuses*» pour la présence de douaniers «*qui n'ont rien fait d'illégal*» en utilisant «*un local mis à disposition dans le cadre d'un accord franco-italien*» de 1990, a-t-il dit.

Cet après-midi



Day	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Mardi	10°/17°	10°/18°	10°/18°	9°/18°
Mercredi	9°/14°	9°/16°	9°/15°	8°/15°
Jeudi	9°/15°	8°/16°	8°/16°	7°/15°
Vendredi	7°/20°	7°/22°	6°/22°	5°/21°
Samedi	11°/20°	11°/22°	11°/23°	10°/22°
Dimanche	11°/18°	11°/20°	11°/20°	10°/20°

Impression assez agréable
Le ciel est voilé ou franchement couvert. Quelques averses sont possibles à partir de la fin d'après-midi.

Taxer les géants du Net, une longue bataille

ÉCONOMIE La commission européenne lance une offensive pour mieux taxer les poids lourds du numérique, dont les profits colossaux échappent en grande partie à l'impôt

DOSSIER RÉALISÉ PAR
JULIEN ROUSSET
j.rousset@isudouest.fr

C'est un scandale fiscal. « Un trou noir qui s'agrandit toujours plus, estime le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici. Nos règles, mises en place avant l'existence d'Internet, ne permettent pas d'imposer les entreprises numériques opérant en Europe. »

Les géants du Net n'ont jamais été aussi riches. 20 milliards de dollars de profits pour Apple entre octobre et décembre 2017. 16 milliards de dollars de bénéfice, en 2017, pour Facebook. Des résultats colossaux, et peu d'impôts : les Gafa, comme on appelle les quatre groupes les plus importants (Google, Apple, Facebook, Amazon), sont devenus des champions de l'optimisation fiscale. Comment ? En jouant sur les fiscalités différentes selon les États, et en établissant leurs sièges dans les pays où l'imposition est la plus accommodante (Irlande, Pays-Bas, Luxembourg). Des pratiques parfaitement légales.

1 Macron et Le Maire en première ligne

Face à ce manque à gagner, la commission européenne a présenté dernièrement un projet de taxe sur les revenus générés « par l'exploitation d'activités numériques » (lire ci-dessous). Une première. La faible contribution fiscale des Gafa est de moins en moins tolérée par les responsables politiques, d'autant que leur prospérité insolente contraste avec la situa-

tion budgétaire, souvent tendue, des États. En Europe, la France a pris le leadership pour promouvoir ce projet de taxe. Emmanuel Macron et Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, se montrent très déterminés sur cette question, d'autant que l'État français

Cette taxe est présentée comme une solution d'urgence

a subi un revers humiliant : en juin dernier, le tribunal administratif de Paris annulait un redressement de plus d'un milliard d'euros imposé par le fisc à Google. Pourquoi ? Parce que, selon le tribunal, le groupe n'avait pas, dans l'Hexagone, un « établissement stable » qui justifierait son assujettissement à l'impôt sur les sociétés.

« Il est temps que l'Europe se ressaisisse, et fasse payer à Google, Amazon et Facebook les impôts qu'ils doivent aux contribuables européens », avait réagi Bruno Le Maire. En 2015, Google a versé 6,7 millions d'euros à l'État français au titre de l'impôt sur les sociétés. Or, cette même année, la publicité sur les moteurs de recherche, que Google domine très largement, représentait en France un marché de 17 milliard d'euros, selon une étude du SRL, le syndicat des régies Internet.

2 Cette taxe a-t-elle une chance de voir le jour ?

En matière fiscale, il faut l'unanimité des 28 États membres de l'Union européenne. Une majorité d'entre eux, près d'une vingtaine, sont favorables

à cette taxe. Parmi eux, les plus influents : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie. Des pays moins puissants économiquement, comme la Belgique, le Portugal, la Bulgarie, soutiennent également cette mesure. Quelques pays s'y opposent : la Suède, et surtout l'Irlande et le Luxembourg.

Des oppositions viendront aussi de l'extérieur de l'Union européenne. En particulier des États-Unis, une partie des entreprises visées étant californiennes. Le risque est que cette taxe soit perçue comme une mesure protectionniste.

3 Objectif : les Européennes de mai 2019

Si elle était adoptée, quand cette taxe pourrait-elle être appliquée ? Nul ne le sait. Les négociations pourraient être longues. Plusieurs dirigeants en Europe aimeraient que cette taxe soit votée avant les élections européennes, prévues fin mai 2019. « Ce projet peut être une réponse à la montée des populismes », relève Pascal Saint-Amans de l'OCDE.

Cette taxe, si elle aboutit, est présentée comme une solution d'urgence. La première étape d'une refonte profonde de la fiscalité internationale, dépassée par la révolution digitale.

Bruxelles souhaite, à terme, une révision de la notion d'« établissement fiscal », base actuelle du calcul de l'impôt sur les sociétés. L'enjeu : une meilleure prise en compte, pour fixer cet impôt, de « la présence numérique » des entreprises.



Les Gafa sont devenus des champions de l'optimisation fiscale. PHOTO Q. SALINIER

« Il nous faut aller b

INTERVIEW

Pascal Saint-Amans, un dirigeant de l'OCDE, milite depuis des années pour une réforme fiscale internationale



Pascal Saint-Amans, de l'OCDE, veut une refonte de la politique fiscale. PHOTO AFP

Il est l'un des meilleurs connaisseurs de la fiscalité internationale. Directeur du centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE, organisation de coopération économique qui regroupe 35 pays, Pascal Saint-Amans milite depuis des années pour davantage de coopération fiscale entre les États. Il a répondu aux questions de « Sud Ouest », depuis Buenos Aires où se tenait dernièrement la réunion des ministres des Finances du G20.

Que pensez-vous de ce projet de taxe ?

C'est une avancée certaine. Je m'en réjouis d'autant plus que nos tra-

Ce que propose Bruxelles

Voici les contours de la taxe présentée par Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques.

LE CRITÈRE : LES REVENUS La commission européenne préconise de taxer à 3% les revenus (et non les profits, comme le veut l'usage) générés par l'exploitation d'activités numériques. Il s'agit de prélever cet impôt-là où se trouvent les utilisateurs.

DES GÉANTS, PAS DES START-UP Cette taxe ne visera que les groupes dont le chiffre d'affaires annuel mondial s'élève à plus de 750 millions d'euros, et dont les revenus dans l'Union européenne dé-

passent 50 millions d'euros. Pourquoi ce seuil ? Pour ne pas pénaliser les start-up.

« PAS UNE TAXE ANTIAMÉRICAINNE » Craignant d'être accusée, par les Américains, de protectionnisme, la commission insiste sur le fait que cette taxe ne vise pas des entreprises mais « des activités » : les recettes publicitaires tirées des données de leurs utilisateurs (Facebook, Google, Twitter...) et les revenus provenant de la mise en relation d'internautes (Airbnb, Uber...). « Ce n'est pas une taxe anti-américaine », a répété Pierre Moscovici. De 120 à 150 entreprises devraient être concernées : pour moitié américaines, pour un tiers européennes, et le reste asiatiques. Cette taxe pourrait rapporter 5 milliards d'euros par an.

ien au-delà des Gafa »

vaux à l'OCDE ont posé les bases de cette évolution. Ceci dit, je n'aime pas la formule qu'on entend, ici ou

« Dans une économie numérique, une régulation dans le cadre des frontières nationales n'est plus pertinente »

), une autre vend des téléphones (Apple), la quatrième est une sorte de La Redoute nouvelle génération (Amazon)... Et cette expression est trop restrictive. Elle concentre l'attention médiatique et politique sur quatre groupes, alors que de très nombreuses multinationales font de l'optimisation fiscale, bien au-delà des Gafa... Il faut aborder le problème plus globalement.

là, de « taxe anti-Gafa ». C'est une expression trompeuse, qui amalgame des entreprises très différentes : deux d'elles vivent de la pub (Facebook, Google),

Comment s'y prendre ?

L'enjeu central, c'est la numérisation des activités économiques. Voici la transformation majeure de ces dernières années. La question, dès lors, c'est : comment organise-t-on la fiscalité dans une économie où toutes les entreprises sont en train de numériser leurs activités, et font du business via Internet ? Cette lame de fond secoue nos réglementations.

Pourquoi ?

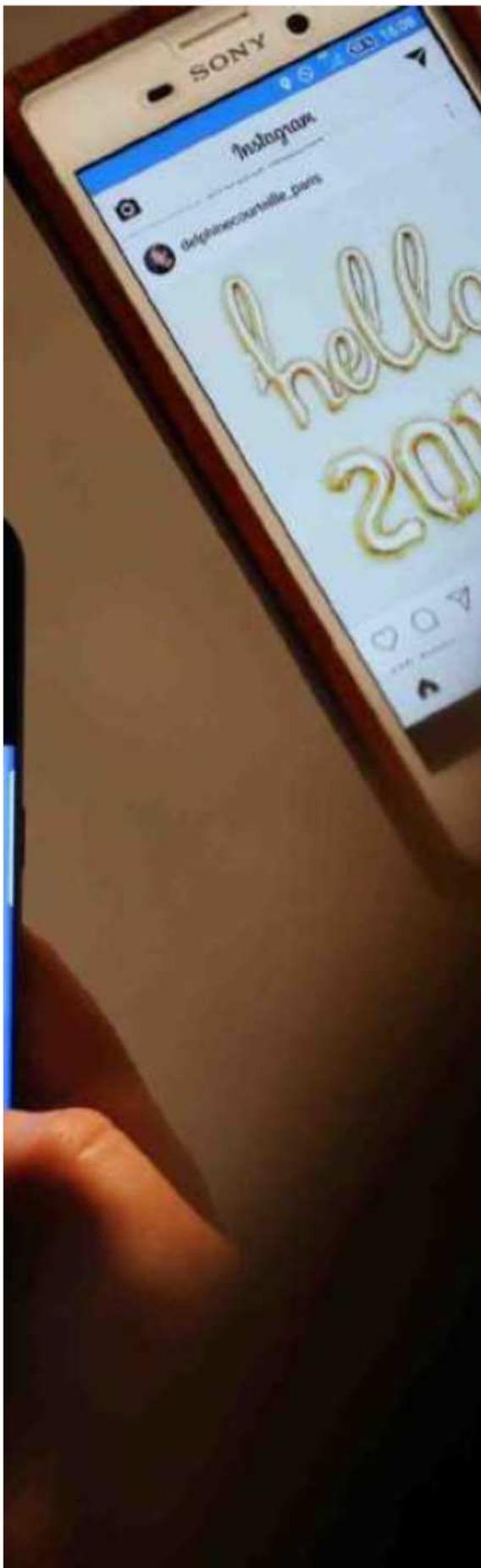
Dans une économie numérique, une régulation dans le cadre de frontières nationales n'est plus pertinente... Par ailleurs, les règles actuelles de la fiscalité sont dépassées. Elles ne permettent pas de taxer des entreprises quand elles font du business sur un territoire sans y être présentes physiquement. C'est cela qu'il faut changer. Le critère ne doit plus être le pays où l'entreprise a établi son siège : il faut taxer les entreprises là où elles font du profit.

L'opinion publique attend cette taxe depuis de nombreuses années. Pensez-vous que le projet conduit par Bruxelles va bientôt aboutir ?

La détermination des « grands » pays européens, la France et le président Macron en tête, est réelle. L'enjeu politique est important : l'opinion publique ne comprend pas pourquoi des entreprises prospères paient peu d'impôts. Ce projet de taxe peut être une réponse à la montée de la défiance à l'égard des institutions européennes, qui trouvent là l'occasion de montrer leur utilité.

Peut-on déterminer, avec l'optimisation fiscale, le manque à gagner total pour les États ?

Nous n'avons pas réalisé d'évaluation à l'échelle de l'Union européenne toute entière. Mais au niveau mondial, nous l'estimons à environ 250 milliards d'euros par an.



GAFAM

LES CHIFFRES CLÉS

Alphabet (ex-Google)

Création
1998

Alphabet

Chiffre d'affaires
(en milliards de \$)

Dirigeants
Sundar Pichai, Larry Page
et Sergey Brin

Produits / marques

Google android YouTube
Google map, Google Fiber,



Apple

Création
1976

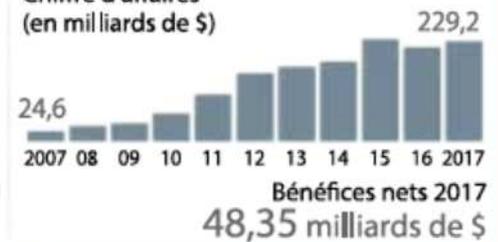


Chiffre d'affaires
(en milliards de \$)

Dirigeant
Tim Cook

Produits / marques

iPhone beats SHAZAM
Apple TV, iMac, Apple Watch...



Facebook

Création
2004



Chiffre d'affaires
(en milliards de \$)

Dirigeants
Mark Zuckerberg,
Sheryl Sandberg

Produits / marques

Instagram
Messenger...



Amazon

Création
1995

amazon

Chiffre d'affaires
(en milliards de \$)

Dirigeant
Jeff Bezos

Produits / marques

Alexa IMDb
Amazon Robotics, Body Labs...



Microsoft

Création
1978

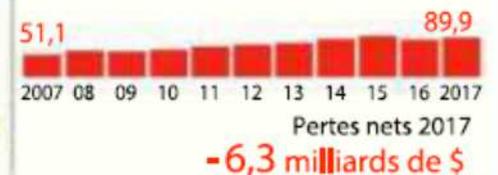


Chiffre d'affaires
(en milliards de \$)

Dirigeants
Satya Nadella,
J. W. Thompson, Brad Smith

Produits / marques

msn Windows XBOX
Skype, Bing, Minecraft, LinkedIn



Sources : sociétés.

VISACTU

Comment éviter la fracture numérique ?

TÉLÉCOMS Le déploiement de la fibre et de la 4G s'accélèrent en France, mais les territoires ruraux redoutent un pays à deux vitesses

« **Sud Ouest** » Où en est-on aujourd'hui du développement de la fibre optique dans l'Hexagone ?

Fabienne Dulac Au niveau national, neuf millions de foyers sont désormais éligibles à la fibre optique en zones très denses (les grandes villes, comme Bordeaux et Poitiers) et moyennement denses (agglomérations de Mont-de-Marsan, Agen...). En zones très denses, tous devraient être raccordables à l'horizon 2022. Mais, dans les zones moyennement denses, 100 % des foyers bénéficieront de la fibre optique dès 2020. Sur la région Nouvelle-Aquitaine, 34 % du réseau existant offre plus de 30 mégabits. Cette montée en puissance est indispensable pour être en cohérence avec l'accélération des usages numériques. Nous avons aujourd'hui plus de sept objets connectés dans chaque famille. Certaines villes sont déjà fibrées à 100 % à l'image de Bayonne au Pays basque. Et d'ici fin 2019, ce sera le cas à Anglet et Biarritz.

À l'inverse, les territoires ruraux redoutent de rester à la traîne du train du haut débit pendant encore quelques années

Nous sommes bien conscients que la fibre optique est un élément d'attractivité pour ces territoires. D'ailleurs, l'appétence des clients pour le très haut débit est encore plus forte dans les zones moyennement couvertes. Le déploiement avance, mais c'est un nouveau réseau qui se construit et les investissements sont colossaux. Opérateurs et collectivités locales sont tous mobilisés. Il a fallu plus de quarante ans (de 1950 à la fin



Fabienne Dulac est la directrice exécutive d'Orange, qui emploie 6 500 salariés en Nouvelle-Aquitaine. PHOTO ERIC PIERMONT/AFIP

des années 1990) pour amener le réseau cuivre en France. La première prise optique, quant à elle, a été posée en 2006. Le déploiement du très haut débit s'accélère véritablement depuis 2011. Les investissements sont condensés sur une période courte, ce qui n'est pas simple pour permettre aux quatre opérateurs d'avoir un bon retour sur investissement dans un marché très concurrentiel.

Certains estiment qu'il serait plus judicieux de profiter de l'arrivée du réseau mobile 5G pour amener le haut débit dans les campagnes, plutôt qu'attendre la fibre optique
Le réseau 5G ne sera pas livré en France avant 2022. À ce moment-là, toutes les métropoles seront déjà

équipées en fibre optique. La 5G est effectivement une solution palliative et alternative pour apporter le haut débit, mais avant tout dans les zones de montagne. La fibre optique apporte une meilleure qualité de débit, de puissance, des capacités que ne peut délivrer la 5G.

Par ailleurs, continuez-vous d'investir pour combler les « zones blanches » sur le réseau mobile ?

Oui, un accord historique a été signé début janvier entre les quatre grands opérateurs de téléphonie pour en finir avec les zones blanches en France dans les trois prochaines années et y amener la 4G. C'est un investissement de 3 milliards d'euros, qui se fait en échange du renouvellement des fréquences. En Nouvelle-Aquitaine, 546 communes vont en bénéficier.

Recueilli par Nicolas César

L'Italie et la France opposées après un couac frontalier

DIPLOMATIE Le parquet de Turin a annoncé hier l'ouverture d'une enquête suite à l'intrusion de douaniers français au sein d'un local d'aide aux migrants dans une ville frontalière italienne

L'Italie continuait hier à tirer à boulets rouges sur la France, après l'entrée jugée « inacceptable » de douaniers français armés dans un local alloué à une ONG d'aide aux migrants, dans une petite ville frontalière alpine italienne. « Les Français violent les frontières », a titré hier « La Stampa ». « Migrants : l'Italie bloque la France », s'est réjoui « Il Messaggero ».

Un écho aux réactions enflammées samedi de la plupart des ténors politiques d'un pays sans gouvernement, marqué par un ressentiment profond contre une Europe paraissant se laver les mains des arrivées massives de migrants sur la péninsule italienne.

Darmanin se rendra en Italie

L'affaire de la petite station de ski de Bardonecchia s'est immédiatement transformée en casus belli diplomatique. La France juge que la présence des douaniers était parfaitement légale, mais le ministère italien des Affaires étrangères parle d'un « acte grave, considéré totalement en dehors du cadre de la collaboration entre États frontaliers ».

Le parquet de Turin a annoncé hier l'ouverture d'une enquête portant à ce stade préliminaire sur des soupçons graves : « abus de pouvoir », « violence privée » et « violation de domicile ». Le parquet avait reçu au préalable un rapport du commissariat de Bardonecchia sur l'entrée de douaniers non identifiés vendredi soir dans un local mis à disposition de l'ONG Rainbow for Africa.

La brigade ferroviaire des douanes françaises de Modane, en contrôle sur



Pour le ministre des Comptes publics, chargé des douanes, Gérald Darmanin, la France n'a pas à présenter d'excuses à l'Italie. PHOTOAFP

le TGV Paris-Milan, est entrée dans le local pour soumettre un Nigérian soupçonné de trafic de drogue à un dépistage urinaire dans les toilettes, a expliqué la France. Mais les bénévoles de l'ONG ont vécu l'arrivée des douaniers armés dans ce lieu d'accueil comme une « irruption » brutale.

Le ministre français des Comptes publics (chargé des douanes), Gérald Darmanin, a annoncé hier qu'il se rendrait dans les prochains jours en Italie pour « s'expliquer » avec Rome. Mais il n'est pas question de présenter des « excuses » pour la présence de douaniers « qui n'ont rien fait d'illégal » en utilisant « un local mis à dispo-

sition dans le cadre d'un accord franco-italien » de 1990, a-t-il dit.

Les protestations italiennes

Même si l'Italie a donné très récemment la jouissance de ce local à une ONG, les douaniers ont demandé l'autorisation d'y entrer, ce qui a été accepté, a-t-il argué. Pour calmer le jeu en attendant de se rendre à Rome, Gérald Darmanin a néanmoins demandé aux douaniers de « suspendre le fonctionnement » de l'accord de 1990.

Un haut fonctionnaire du ministère italien des Affaires étrangères avait convoqué samedi l'ambassadeur de France à Rome, Christian

Masset, pour exprimer « la ferme protestation du gouvernement italien ». Il s'était référé à de récents échanges d'information entre les douanes françaises et les chemins de fer italiens précisant que le local de la gare de Bardonecchia n'était plus accessible, car désormais utilisé par une organisation humanitaire.

La station de ski de Bardonecchia (Piémont) voit arriver un flux régulier de migrants, même si les trains pour la France sont fortement contrôlés. Certains passent par la route d'un col, longue de 16 km, qui sépare Bardonecchia de Névache, le premier village français.

ETA plus proche encore d'une dissolution

PAYS BASQUE L'organisation serait sur le point de régler le débat en interne

L'organisation séparatiste basque ETA a annoncé hier être « sur le point de conclure » le débat sur sa dissolution, entamé parmi ses membres, dans un communiqué publié par le journal en ligne Gara. « L'affrontement a duré de trop nombreuses décennies, et ces dernières années, nous nous sommes efforcés de laisser ce cycle derrière nous », écrit l'organisation clandestine à laquelle sont attribuées 829 morts en Espagne et en France, jusqu'en 2010, en quatre décennies de lutte armée.

« Cette année est spéciale en raison du processus de débat qui est sur le point de conclure », écrit l'ETA à l'occasion de l'« Aberi Eguna », la journée célébrant la patrie basque. L'ETA a définitivement renoncé à la violence en 2011, et annoncé son désarmement

en avril 2017. Elle a ensuite annoncé un débat interne sur son avenir, puis confirmé en février avoir appelé ses membres à voter sur sa dissolution. Selon plusieurs sources, cette dissolution pourrait intervenir « avant l'été ».

D'autres questions en cours

Créée en 1959 en Espagne sous la dictature de Franco, l'ETA a commencé en 1969 une campagne d'attentats, qui se sont intensifiés dans les années 1980 après le retour à la démocratie. L'organisation, inscrite sur la liste des groupes terroristes de l'Union européenne, assure cependant dans ce communiqué en basque dont des extraits sont traduits par Gara, n'avoir « pas cherché la guerre ». « On nous l'a amenée, et malheureusement, nous les Basques nous sommes vus

obligés de prendre les armes. » Hier, le ministre espagnol de l'Intérieur, Juan Ignacio Zoido, n'a pas directement réagi à l'article.

Madrid et Paris exigent la dissolution de l'organisation, refusant toute négociation sur le sort des quelque 250 « etarras » emprisonnés et leur rapprochement vers des prisons basques. Les associations de victimes du terrorisme souhaitent pour leur part que la dissolution de l'ETA se fasse sans « cirque médiatique » et s'accompagne d'une condamnation explicite des années de violences marquées par des attentats, des enlèvements et des extorsions.

La gauche indépendantiste basque souligne pour sa part que le « conflit » entre l'Etat espagnol et le groupe armé a également entraîné



Lors d'une manifestation pour le désarmement d'ETA, à Bayonne, en avril 2017. PH. E. D.

des victimes dans son camp (tortures, enlèvements, assassinats par des groupes parapoliciers, etc.).

La bataille est lancée

SNCF Le mouvement de grève démarre officiellement ce soir. Il promet d'être long et largement suivi

Les cheminots entament ce soir leur « bataille du rail » contre le projet de réforme d'un gouvernement déterminé à ne pas céder, malgré l'opposition unitaire des syndicats de la SNCF et une première grève qui va entraîner demain de très fortes perturbations. À partir de 19 heures débutera la grève par épisodes de deux jours sur cinq, initiée par la CGT, l'Unsa et la CFTD, jusqu'au 28 juin. SUD Rail appelle, lui, à une grève illimitée, reconductible par 24 heures, à partir de 20 heures. Mais le trafic sera « normal » après 19 heures, selon les prévisions communiquées hier par la SNCF.

Demain, la circulation des trains sera en revanche très perturbée comme annoncé. Dans ses prévisions, la direction table sur un TGV sur huit en circulation en moyenne, un Intercités sur huit, un TER sur cinq et un Transilien sur cinq. Pour les Franciliens, la situation sera variable : un train sur deux est prévu sur le RER A, un sur trois sur le B, un sur cinq sur le C, un sur quatre sur le D. Sur les lignes R (Paris-Montargis) et U (La Défense-La Verrière) du Transilien, il n'y aura « aucun train ».

La prime qui dérange

Dans « Le Journal du dimanche », le président de la SNCF, Guillaume Pepy, a prévenu que « des lignes seront fermées » et que « cette grève sera très pénalisante pour [les] clients ». Le mouvement « a été pensé pour avoir un maximum d'impact sur le trafic et être le plus économique possible pour les grévistes », estime Guillaume Pepy.

Pour inciter des cadres à prendre le relais pendant la grève, la direction a proposé une prime de « conducteur occasionnel », signe d'une direction « aux abois », selon Erik Meyer (SUD Rail). Un « faux procès » pour la direction de la SNCF, cette prime ayant « pris effet au 1^{er} jan-



Les perturbations commenceront véritablement à partir de demain. PHOTO AFP

vier 2018 », a assuré un porte-parole. Les cheminots sont appelés à croiser le fer contre la suppression de l'embauche au statut à la SNCF, les modalités d'ouverture à la concurrence ou encore la transformation de la SNCF en société anonyme, ce qui ouvre la voie à une future privatisation, selon les syndicats.

Le projet de réforme « vise à détruire le service public ferroviaire par pur dogmatisme idéologique » et « ne règlera pas le sujet de la dette ni celui des dysfonctionnements », affirment-ils dans leur préavis. Face à ces critiques, le gouvernement joue la carte de la concertation, multipliant rencontres bilatérales, séances plénières et interventions médiatiques.

SNCF

LES PRÉVISIONS DE TRAFIC

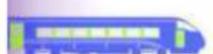


Grève : mardi 3 et mercredi 4 avril 2018
Perturbations possibles dès lundi 2 avril, 19h.

Combien de grévistes ?

48% des personnels de la SNCF seront en grève, dont 77% des conducteurs.

Les trains assurés

	TGV 12% de trains assurés dont	
	TGV Atlantique	12%
	TGV Est	27%
	TGV Nord	12%
	TGV Sud Est	11%
	International	
	Thalys	90%
	Eurostar	75%
	Intercités 13%	
	TER	30%
	mais seulement 6% de trains et 26% de cars en moyenne	

Source: SNCF

VISACTU

Petit lexique de la grève

PRÉAVIS

Le préavis de grève doit être déposé par un syndicat « au moins cinq jours francs – c'est-à-dire des jours entiers – avant le début de la grève », explique M^{me} Claire Tourmieux, avocate spécialisée en droit social. En outre, « dans les transports terrestres de personnes, les syndicats doivent s'engager dans une négociation préalable ».

Et, « individuellement, les salariés doivent eux-mêmes prévenir 48 heures à l'avance s'ils vont faire grève. Cela permet à l'entreprise d'organiser un plan de transport » en fonction du nombre de salariés non grévistes qui « peuvent être réaffectés pour la réalisation de ce plan ». L'entreprise doit aussi informer les usagers sur le trafic « au plus tard 24 heures avant le début des perturbations ».

GRÈVE PERLÉE

La grève par épisode, « deux jours sur cinq », annoncée à la SNCF par trois syndicats (CGT, Unsa,

CFTD) jusqu'au 28 juin, n'est pas une « grève perlée ». « La grève perlée n'est pas une grève, c'est un travail exercé au ralenti ou mal. Ce n'est pas un arrêt de travail, donc cela ne rentre pas dans la définition de la grève au sens du droit du travail », explique M^{me} Tourmieux.

DÉBRAYAGE

Le terme de débrayage appartient au « langage courant » car « il n'y a pas de définition légale du débrayage. Cela fait référence à un arrêt de travail de courte durée qui n'est pas défini dans les textes », relève M^{me} Tourmieux. D'ailleurs, « le droit de grève n'est pas défini par rapport à une durée », il faut juste que « ce soit un arrêt de travail », ajoute l'avocate.

La grève peut être courte (une heure par exemple), répétée ou « se poursuivre pendant une longue période (plusieurs jours ou semaines) », lit-on sur le site service-public.fr.

Plusieurs autres secteurs mobilisés



Quatre jours de grève sont d'ores et déjà prévus à Air France. ARCHIVES/AFAP

Il n'y a pas qu'à la SNCF que la grève sociale monte. Transport aérien, collecte et traitement des déchets, gaz et électricité, universités. Tous ces secteurs entament ou poursuivent leur mobilisation, avec à la clef de fortes perturbations et des blocages.

Air France

La compagnie sera touchée demain, puis le 7 avril, ainsi que les 10 et 11 avril, par quatre nouvelles journées de grève depuis le 22 février. Vendredi, un troisième appel à la grève, lancé par 11 syndicats de tous métiers, a entraîné l'annulation d'un quart des vols, selon la direction. Ces syndicats réclament une augmentation générale des salaires de 6%.

Ils jugent insuffisante la politique salariale de l'entreprise, compte tenu

des efforts passés des salariés et des bons résultats de la compagnie en 2017. La direction a accordé une augmentation générale de 0,6% au 1^{er} avril et 0,4% au 1^{er} octobre. Elle affirme ne pas pouvoir offrir plus sans fragiliser sa croissance.

Ramassage des déchets

Les fédérations CGT des Transports et des Services publics lancent un appel commun à la grève dans l'ensemble de la filière déchets à partir de demain, « du balayeur à la collecte, au centre de tri, à l'incinérateur ». Les syndicats réclament la création d'un « service public national des déchets avec un « statut unique public » pour les salariés de la filière.

Exigeant la « reconnaissance de la pénibilité » du travail dans ce sec-

teur, ils demandent un départ anticipé à la retraite de cinq ans « à taux plein » pour tous et de dix ans pour les métiers « exposés à l'insalubrité et la pénibilité » (ramassage des ordures, agents de tri), ainsi qu'une réduction du temps de travail. Cette grève illimitée devrait toucher notamment Paris et sa région, celle de Marseille, Montpellier, ainsi que l'Est et le Nord, selon la CGT.

Énergie

La FNME-CGT, première organisation syndicale dans l'énergie, a appelé à la grève à partir d'hier « jusqu'au 28 juin », calquant son calendrier sur celui des cheminots. Elle réclame notamment « l'organisation d'un nouveau service public de l'électricité et du gaz qui réponde à l'intérêt général ».

Le syndicat veut aussi un « bilan de la dérégulation du secteur de l'énergie », « la fin de la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz » et « un statut de l'énergéticien pour l'ensemble des salariés » de ce secteur.

Universités

Une fronde contre la loi modifiant l'accès à l'université (loi ORE, Orientation et réussite des étudiants), accusée d'instaurer un système de sélection, s'est emparée de plusieurs universités, notamment à Toulouse, Bordeaux, Paris, Rouen, tandis que les examens approchent. Elle a pris de l'ampleur après l'expédition punitive survenue à Montpellier, pour laquelle le doyen et un professeur de la faculté de droit sont mis en examen.

SACHEZ-LE

La **campagne de distillation**

2017-2018 s'est arrêtée samedi soir. **6 627 625 hectolitres** de vin blanc cognac (VBC) ont brûlé cet hiver dans les alambics charentais. **Un rendement de 8,64** hectolitres d'alcool pur par hectare est attendu. La filière cognac avait un objectif de production de 12. Mais **le gel tardif** des 26 et 27 avril 2017 est passé par là.



PHOTO ANNE LACAUD / ARCHIVES « SUD OUEST »

Prix Gelée royale aux techniciens des rivières de Charente

CHARENTE NATURE

L'association, qui tenait sa 48^e assemblée générale, a décerné ses bons et mauvais points samedi à L'Oisellerie

Un peu de miel pour les techniciennes et techniciens de rivière, et même carrément le prix Gelée royale ! L'association de protection de la nature et de l'environnement Charente Nature, qui tenait sa 48^e assemblée générale au lycée professionnel agricole de L'Oisellerie, samedi, a rendu un hommage appuyé à ces hommes et ces femmes, mobilisés sur nos rivières. Ils sont une douzaine employée par les syndicats de rivière de la Charente, dirigés par des élus. « Ils ont besoin de soutien. Ils font un travail formidable, participent à l'amélioration de l'aménagement hydraulique, au nettoyage des rivières, permettent à l'eau de mieux circuler et surtout mettent de l'huile dans les rouages », souligne Alain Boussarie, président de Charente Nature.

Des pollueurs dénoncés

Un travail d'autant plus nécessaire que le département de la Charente « se distingue toujours du bassin Adour-Garonne comme département très touché par les nitrates et les pesticides », souligne Alain Boussarie. Comme le souligne, la commission eau de l'association, « l'hiver 2016-2017 n'a pas permis une reconstitution normale des ressources en eau pourtant très attendue après la sécheresse de 2016 ».

Charente Nature a également salué deux belles initiatives charentaises, en matière d'environnement. Les magasins de ventes d'électroménagers recyclés d'Envie 2 E et d'Envie Charente, deux associations qui pratiquent l'économie circulaire, sociale et solidaire. Et l'engagement de Christophe Brandy, viticulteur à Saint-Saturnin qui expérimente des alternatives aux



Aux côtés du président Alain Boussarie, Françoise Coutant, vice-présidente du Conseil régional, hier à La Couronne. ANNE LACAUD

DEUX MOTIONS ET DE BONS RÉSULTATS

« **UN MANQUE D'AMBITION** » Charente Nature, qui pointe depuis des années « la disparition vertigineuse des oiseaux des campagnes françaises », a voté une motion de transition agroécologique, adressée aux ministres de l'Écologie et de l'Agriculture. Celle-ci dénonce « le manque d'ambition » du premier chantier des États généraux de l'alimentation. Et rappelle ses alertes récurrentes notamment sur le changement climatique, l'usage des pesticides à réduire, l'eau, les sols, l'autonomie des exploitations agricoles, la reconnaissance et la juste rémunération des agriculteurs. **ULTRAPRÉVENTION DES DÉCHETS** Dans une autre motion, Charente

Nature demande aux collectivités en charge de la gestion des déchets ménagers, « que dans chaque territoire, soit créé un emploi d'animation/coordination de la prévention ». « Emplois financés par les économies faites sur les outils de traitement », ajoute l'association. **BONS RÉSULTATS FINANCIERS** Avec l'exercice 2017, le budget de l'association a augmenté de 13,5% et ses ressources propres d'autant. En 2017, l'effectif salarié a gagné deux postes et demi. Une hausse qui se poursuit en 2018, puisque Charente Nature emploie désormais 14 CDD, 3 CDI et un stagiaire. Ses adhérents, au nombre de 480 en 2017, sont aussi en hausse (468 en 2016).

pesticides à base d'algues marines. À l'opposé, le prix Amanite Phalloïde, qui pointe des pollueurs, est allé à deux exploitants, auteurs d'arrachage et d'incinération sur les berges de Saint-Simeux. Ces derniers, qui n'ont pas laissé de carte de visite mais qui sont identifiés, « ont détruit plusieurs centaines de mètres de haies

et des arbres, creusé un fossé et retourné une prairie naturelle en contrebas des villages de Tourtron et d'Étaules, sur des parcelles en zone Natura 2000 ». Des actes « qui affectent très négativement la représentation de la profession agricole elle-même », ajoute Charente Nature. **Hélène Rietsch**



Ne vous y trompez pas, Souhil Tahiri et Nicols Filippini ne font pas ici un câlin. PHOTOS ANNE LA CALAD



Explosion de joie après la victoire de David Tona Crol



LE PIÉTON

Apprécié l'ambiance, plutôt bon enfant, qui a régné samedi soir aux Vauzelles, lors du KOC. Même s'il y avait du muscle, des tatouages et un fort taux de testostérone, personne ici ne s'est amusé à jouer « les gros bras ». Ni les combattants ni leur encadrement. Comme si, à la connaissance des heures d'entraînement et de souffrance que nécessite cette boxe poings-pieds l'humilité et le respect de l'autre était une seconde nature. Ce qui n'empêche pas, au contraire, la force de caractère. Un état d'esprit qui pourrait bien servir d'exemple que ce soit dans les autres sports ou dans la vie quotidienne.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Info 16. De 10 heures à midi, permanence aux courriers et démarches administratives dans un espace confidentiel au 53 rue d'Angoulême. Gratuit mais sur rendez-vous en téléphonant au 05 45 82 62 00.

Balade à pied ou à vélo. 7 km de chemin aménagé le long de la Charente, à la base plein-air André Mermet. Tél. 05 45 82 46 24. Départ de la boucle 24 kilomètres de Charente Vélo : un circuit découverte de 23 kilomètres (facile) et un circuit d'exploration de 41 kilomètres (difficile).

UTILE

« Sud Ouest » rédaction, 9, place François-1^{er}, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr. Tél. 05 45 36 62 80. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » publicité. Tél. 05 45 36 62 85. Fax. 05 45 36 62 89.

« Sud Ouest » abonnements. Tél. 05 57 29 09 33. Courriel : service.client@sudouest.fr

Police municipale. Tél. 05 45 82 38 48

Encrants. Tél. 05 45 82 34 01

Voirie. Tél. 05 45 82 43 77

Bibliothèque, 10, rue du Minage. Fermée le lundi et de le dimanche. Tél. 05 45 36 19 50.

Fourrière autos. Sté ADAS, 93 avenue de Barbezieux à Châteaubernard. Tél. 05 45 81 16 10.

Musée d'art et d'histoire - MAH. De 14 h à 18 h, 48 boulevard Denfert Rochereau. Tél. 05 45 32 07 25.

Le salaire de la sueur

SPORT Le Knock Out Championship a encore réservé de très bons moments, samedi soir, aux Vauzelles

DIIDER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Déception, samedi soir. On apprenait que le combat vedette du Knock Out Championship qui devait opposer Nicolas Joannes au Russe Ibragim Baisarov n'aurait pas lieu. Pourquoi ? C'est le combattant de l'Académie Pythagore lui-même, appelé au micro, qui donnait la réponse. Il affirmait que son adversaire était annoncé à cinq kilos au-dessus de la limite de sa catégorie (-66 kg) et qu'il ne s'était même pas présenté à la pesée officielle déroulée, vendredi soir au bar Le Crunch. « C'est très irrespectueux de sa part, vis-à-vis de moi, mais surtout de vous, le public. Vraiment pas cool », lançait-il. Très déçu de ne pas pouvoir combattre, « j'ai toujours aimé faire le spectacle et enflammer la salle ici », poursuivait-il dans une pirouette, ou plutôt un salto arrière. Showman jusqu'au bout.

Du plaisir

Domageable pour Frédéric Fernandez, et son équipe de bénévoles, « je regrette aussi, un peu, de ne pas avoir rempli les Vauzelles », notait-il. Pour le reste, rassurons-le, les quelque 1400 spectateurs (à vue de nez) qui ont garni les travées en ont eu pour leur argent. Les combattants de cette 11^e édition ont été à la hauteur de l'événement, donnant au public son lot d'émotions et de moments forts.

En commençant par Anthony Reverault (Pythagore Angers) qui, à 37 ans, faisait figure de « doyen » de la soirée. Ce qui ne l'a pas empêché de dominer le Portugais Pedro Miguel, de seize ans son cadet et de savourer cette victoire, « c'est le premier KOC que je faisais. Je me suis toujours dit qu'il fallait vraiment que j'en fasse un. C'est un très grand plaisir d'être ici », souriait-il.



Le travail au sol, toujours très technique, ici avec Umit Gorgulu (au-dessus) et Emerick Rouillé

Tenu par une passion qui le garde sur le ring à un âge où d'autres ont depuis longtemps raccroché les gants. « C'était, peut-être le dernier », confiait, malgré tout, le combattant qui pourrait devenir coach à l'avenir.

Heureuse, Annabelle Merlier-Lemoine l'était tout autant après son succès sur Mandy Deschamps. D'autant que c'était son premier combat, « c'est le résultat de longs mois de travail intensifs », lâchait-elle. La jeune femme semble promise à un bel avenir tant elle a semblé à l'aise et outrageusement dominé son adversaire, la déstabilisant, notamment, sur un gros crochet du droit. Elle-même surprise du résultat : « je me suis dit, tiens ça passe ! », rigolait-elle.

Tout au long de la soirée on a apprécié tant la boxe pure que les kicks, les projections, le travail au sol, très technique des combattants. La salle s'est enflammée pour soutenir David Tona Crol (Pythagore), un temps en difficulté, « c'est la première fois que ça lui arrive sur un KOC », notait une observatrice avisée. Bref, on en redemande.

Le verdict du ring

-77kg. Cyril Gérard (Pythagore Angoulême) bat Loïck Diby (Impact Aquitaine Bordeaux)

-66kg. Anthony Reverault (Pythagore Angers) bat Pedro Miguel (MMA SORI Porto Fight Club)

-56kg. Annabelle Merlier-Lemoine (Pythagore/Kavkaz) bat Mandy Deschamps (Team Chapa Quente)

-65kg. Florian Michou (Pythagore Angers) bat Arnaud Persillet (MMA Team Thouars)

-62kg. Rafael Mandara (MMA Tours) bat Loïc Zemangui (Académie Stéphanoise)

-66kg. Anthony Rondeau (H-Fight Paris) bat Maxence Senatore (FKA)

-70kg. Umit Gorgulu (Pythagore Angers) bat Emerick Rouillé (FKA Paris)

-61kg. Alexandre Gomes (Fight Club 86/Pythagore) bat Martial Segy (Vulcan Clermont-Ferrand)

-70kg. Nicols Filippini (FKA) bat Souhil Tahiri. (FKA)



Beau crochet du droit de Maxence Senatore

-66kg. David Tona Crol (Pythagore) bat Walid Laidi (Team H.I.E.L.)
-84kg. Abdoulaye Seye (H-Fight Paris) bat Julien Da Silva (Pythagore).

Six romans « noirs » en compétition

PRIX DE LECTEURS La 8^e édition a été lancée vendredi à Châteauneuf-sur-Charente. Le jury a six mois pour faire son choix

La communauté d'agglomération du Grand Cognac et le Festival du Polar viennent de lancer la 8^e édition du prix des lecteurs de romans noirs. La médiathèque La Kinkaïri de Châteauneuf-sur-Charente fait partie des 10 bibliothèques et médiathèques du territoire, avec Cognac, Louzac-Saint-André, Saint-Brice, Châteaubernard, Cherves-Richemont, Hiersac, Jarnac et Sainte-Sévère qui participent à cette opération.

C'est La Kinkaïri qui a accueilli Nicole Roy, vice-présidente Culture du Grand Cognac, Bernard Bec, président du Polar Le festival et les animatrices des autres structures qui sont venues ouvrir officiellement cette nouvelle saison, ce vendredi 30 mars, à 10 heures, dans la cité castelnovienne.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à participer gratuitement au jury qui devra désigner un lauréat parmi les six romans mis en compétition retenus parmi 100 livres entre le mois de novembre 2017 et mars 2018.

Participer au jury

Les volontaires de toutes générations sont invités à s'inscrire, dès maintenant, dans les structures participantes les plus proches de leur lieu de résidence. Ils auront jusqu'au mois de septembre pour lire et noter les romans sélectionnés par les organisateurs du festival. La remise des prix se fera le dimanche 21 octobre, à 14 heures, au centre des congrès La Salamandre à Cognac.



Bernard Bec, Nicole Roy et les bibliothécaires ont lancé vendredi dernier la 8^e édition du Prix du roman noir, à la Kinkaïri. PHOTO A.M.

Les six romans mis en compétition sont : « Les Chiens de Caimgorms », de Guillaume Audru (éditions Caïman); « Jaune souffre », de Jacques Bablon (éditions Jigal); « Enfants de la Meute », de Jérémy Bouquin (éditions Rouergue); « La peste soit des mangeurs de viande », de Frédéric Paulin (éditions La manufacture de livres); « Il est moi », de Philippe Setbon (éditions Tohubohu) et « 115 », de Benoît Severac (éditions La manufacture de livres).

Ils seront disponibles dans les bibliothèques, de la mi-avril au 30 septembre. Ils tourneront entre les participants des jurys. Les auteurs seront présents pendant le

Festival. Les membres du jury devront remplir une petite fiche de notation de leurs impressions pour chaque livre avec une note sur 5 pour l'écriture et une note sur 5 pour l'histoire. Ils sont encouragés à faire leurs commentaires, pour exprimer leur « coup de cœur » ou leur « plaisir de lire ».

Pour faire partie de ces jurys, dans chaque secteur, il est inutile d'être un expert en littérature ! Les seules conditions requises seront de venir s'inscrire dans l'une des bibliothèques ou médiathèques concernées et naturellement de s'engager à lire et noter les six ouvrages mis à leur disposition.

Alain Michaud

Impôts : taux inchangés

Le 27 mars se tenait la réunion mensuelle du conseil municipal dont l'ordre du jour portait principalement sur le vote du budget primitif 2018. En ouverture de séance, il était fait état du compte administratif 2017 qui était accepté à l'unanimité pour 429 900,91 € en fonctionnement et 80 432,40 € en investissement.

Concernant le budget primitif 2018, les dépenses et recettes du budget de fonctionnement s'équilibrent à 814 245 euros soit une baisse par rapport à 2017 qui chiffrait à 873 743 euros.

En ce qui concerne les investissements, les comptes primitifs 2018 s'équilibrent à 544 166 €; là encore, on enregistre une différence par rapport à l'an passé où les chiffres d'investissements étaient de 526 555 €.

Avant de passer aux projets de travaux et d'achats pour l'année en cours, Chantal Nadeau a proposé aux conseillers municipaux de voter les taux d'imposition communaux, suggérant de ne pas les modifier. Soit : taxe d'habitation 9,80 %, foncier bâti 16,06 % et foncier non bâti



La maire Chantal Nadeau.

PHOTO C.-CH. G.

46,07 %. La proposition a été validée à l'unanimité par les conseillers municipaux.

Dossiers travaux

Concernant les projets de chantiers, ont été cités : les travaux de sécurisation pour l'école, le remplacement des menuiseries, le changement des

ouvertures, le portail, l'accessibilité pour la salle des fêtes.

Suite au départ du locataire du logement de La Grave, des travaux de menuiserie pour le changement des ouvertures sont envisagés. Travaux également rue Saint-Jacques : enrochement et voirie. Pour l'église : aménagement des abords avec mise en accessibilité...

Pour ce qui est du matériel, il est privilégié l'achat d'une plaque vibrante pour tasser le point à temps et aussi d'une binette électrique qui fonctionne sur batterie ; projets validés à l'unanimité par les élus.

Pour les travaux de remise en état de la salle du réfectoire et de la salle de la garderie : les devis de l'Aserc sont approuvés pour 1546,49 euros pour le mur de soubassement, 3 192 euros et 3 680 euros pour la salle du réfectoire. Un autre devis de l'Aserc porte sur le petit couloir qui monte à la classe des tout-petits où, à la suite d'infiltrations d'eau, le carrelage se désolidarise du mur : montant des travaux 248 euros.

Colette-Christiane Guné

Précisions sur le taux des taxes locales

CHERVES-RICHEMONT Dans l'article sur les taxes locales en augmentation pour 2018, paru dans notre édition du vendredi 30 mars, il fallait lire : « Les nouveaux taux sont les suivants : taxe d'habitation : 8,57 %, au lieu de 7,79 % précédemment ; à titre de comparaison, le taux moyen pratiqué dans le département est de 20,33 % ; taxe foncière sur le bâti : 14,74 %, au lieu de 13,40 %, et dans le département : 25,24 % ; taxe foncière sur le non bâti : 45,16 % au lieu de 41,05 % précédemment, et dans le département : 53,02 % ».